

ENTREVUE – LE DEVOIR

Lundi, 5 avril 2004

DÉVELOPPEMENT ÉNERGÉTIQUE

Jean Charest

C'est un moteur de développement économique pour le Québec. C'est 3,5 milliards de dollars qu'on va investir, je pense, sur une période de 20 ans, en terme de développement. Moi je voudrais que nous puissions développer davantage de ressources hydroélectriques au Québec. Mais maintenant pour le faire, il faut respecter un certain nombre de conditions. Au premier chapitre, il y a toute la question des évaluations environnementales. Cela, on ne peut pas passer côté de ça... des exigences d'une part. D'autre part, cela doit se faire en lien avec les communautés. Ça aussi

Journaliste

Et si les communautés ne veulent pas, le Suroît... Un référendum à Beauharnois, ça passerait pas...

Jean Charest

Là, je parlais de ressources hydroélectriques, parce que je place le Suroît dans un autre contexte, surtout que c'est une centrale thermique, au gaz, dans un contexte de sécurité énergétique, parce qu'au Québec, il y a une question de sécurité énergétique qui interpelle la responsabilité de l'État. Le choix du Suroît s'est fait dans ce contexte-là, parce qu'il y a un problème de sécurité dans les années 2006, 2007, 2008. Il faut répondre à cela. Maintenant la population veut être rassurée sur le sens des choix. Cela, c'est un message qu'on a entendu. Ce sera à la Régie de l'énergie de nous éclairer... sans faire de jeux de mots là-dessus.

Journaliste

Cet enjeu-là finalement, cette problématique dépasse les intérêts locaux.

Jean Charest

Cela concerne tous les Québécois

Journaliste



Dans ce sens-là, si jamais vous avez à prendre une décision, ce sera dans l'intérêt de l'ensemble de la collectivité

Jean Charest

Comme c'est toujours le cas, mais on va laisser la Régie faire son travail, c'est vraiment dans un contexte de sécurité. Dans le plus long terme, là on veut développer davantage de ressources hydroélectriques.

Journaliste

La question de Robert, c'est si Beauharnois veut pas, allez-vous placer l'intérêt de la population dans son ensemble. Est-ce que vous passeriez outre à cette objection-là

Jean Charest

Prenons cela un pas à la fois. On va permettre à la Régie de faire son travail et de nous livrer ses conclusions. Puis ensuite, tout le monde incluant la population de Beauharnois sera plus éclairée sur le projet, ses conséquences, et ce que cela nous amène comme sécurité énergétique

Journaliste

Le gouvernement précédent l'avait fait pour la boucle dans les Cantons de l'Est

Jean Charest

Hertel-des-Cantons...

Journaliste

Ils avaient dit ... si la sécurité... on a fait une loi spéciale, si nécessaire la sécurité va primer...

Jean Charest

La sécurité, évidemment c'est fondamental, moi comme premier ministre du Québec, j'ai la responsabilité de m'assurer qu'on puisse avoir l'approvisionnement d'énergie pour suffire à la demande. Le thermique au gaz, c'est pas notre premier choix, cela ne l'a jamais été. Le premier choix au Québec, ça toujours été l'hydroélectricité et ça continue de l'être. Pour l'avenir, on veut développer davantage et à des conditions que je mentionnais tantôt. On sait très bien que l'on doit y arriver... D'ailleurs dans cette dernière année, on a travaillé en étroite collaboration avec les communautés autochtones. Et, cela a été une année très intense à ce niveau-là avec les Cris, avec l'entente qu'on a

conclu de former un comité conjoint autochtones/gouvernement. C'est un précédent cela. Ça ne s'est jamais fait. À ma connaissance, c'est la première fois que les liens sont aussi serrés, qu'on travaille de façon aussi intense avec les communautés autochtones. On a signé l'entente avec les Innus, on a fait cela dernièrement... Je suis très heureux, de voir dans le journal aujourd'hui que la Chambre de commerce de Sept-Îles est sortie en faveur de l'entente signée. C'est très positif. Il y a du long terme là-dedans. Il y a quelque chose de très important, il y a une reconnaissance par l'État québécois que si on veut faire du développement au Québec, dans les régions là où il y a des communautés, on doit le faire avec eux. C'est un engagement.

Journaliste

Est-ce que les orientations développées par Hydro-Québec sous le gouvernement précédent vous apparaissent toujours valables ? Devraient-elles par ailleurs être remises en cause ?

Jean Charest

Monsieur Caillé a annoncé, après l'élection du nouveau gouvernement, en concertation, une période de développement sur 20 ans qui amène Hydro à faire des investissements de 3,5 milliards \$. Évidemment, on est pleinement en accord avec cela. Là on examine la possibilité de faire des projets... on va le faire au rythme où on veut les réaliser. Il y en a plusieurs sur la table à dessin cela dépend lesquels sont prêts, lesquels vont mûrir en premier.

(FIN DE L'EXTRAIT)

